

Centre de santé et de services sociaux
de la Montagne

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec



Direction de santé publique

Centre affilié universitaire

PUNAISES DE LIT

Guide sur la gestion des cas en milieu scolaire

Juillet 2011



Réseau montréalais des CSSS
et des hôpitaux promoteurs de santé

Un réseau fondé par l'OMS

Une réalisation du Comité de salubrité des milieux

Coordination :

Patrice Tchinda, conseiller-cadre, Direction de la santé publique, CSSS de la Montagne

Rédaction :

Geneviève Hamelin, toxicologue, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Stéphane Perron, médecin-conseil, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Christine Rowan, directrice, Direction de la santé publique, CSSS de la Montagne

Annick Simard, responsable du travail social, Direction de la qualité, de la mission universitaire et de la pratique multidisciplinaire

Révision :

Sylvie Dubé, médecin-conseil, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Geneviève Hamelin, toxicologue, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Louise Lajoie, médecin-conseil, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Marie Pinard, Agente d'information, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Joanne Simoneau-Polenz, directrice adjointe, département Services aux élèves, Commission scolaire Lester B Pearson

Secrétariat :

Manon Fortin, Agente administrative, Direction de la santé publique, CSSS de la Montagne

Disponible à l'adresse Internet : <http://www.csssdelamontagne.qc.ca/coin-des-partenaires/punaises-de-lit/>

Le contenu de la présente publication peut être reproduit en tout ou en partie sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins non commerciales et à condition que la source soit clairement indiquée.

© Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Montagne, 2011. Tous droits réservés.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	4
1. LA PUNAISE DE LIT	5
2. SITUATION DE CAS A L'ÉCOLE	5
3. DISCRÉTION ET EXPLICATION DE LA PROBLÉMATIQUE	5
4. RÉDUCTION DE LA PROPAGATION À L'ÉCOLE	6
5. EXTERMINATION	6
6. RÉDUCTION DE LA PROPAGATION AU DOMICILE.....	7
7. COMMUNIQUÉ AUX PARENTS DE LA CLASSE.....	7
ANNEXE I	8
ANNEXE II	9
ANNEXE III	10

AVANT-PROPOS

Les punaises de lit, après avoir presque disparu depuis quelques décennies, sont de retour à Montréal, comme dans la plupart des grandes villes à travers le monde. Ce guide d'intervention s'adresse aux directions d'écoles, aux infirmières scolaires et à toute personne désignée par l'école pour gérer les cas de punaises de lit en milieu scolaire. Ce document contient des conseils pour guider les interventions lorsqu'une punaise de lit est identifiée ou lorsque l'on suspecte qu'un enfant a été piqué par des punaises de lit. À noter qu'une infestation (multiplication) des punaises de lit à l'école est peu probable, car elles y sont en transit, mais elles peuvent se déplacer lentement d'un sac à l'autre. L'intervention est toutefois importante afin que le jeune concerné ne soit pas ostracisé et que la dispersion des punaises de lit soit prévenue.

1. LA PUNAISE DE LIT

Les punaises de lit sont des insectes brunâtres de forme ovale et aplatie, dépourvues d'ailes, d'environ 4 à 7 mm et visibles à l'œil nu. Elles se nourrissent du sang des humains et sont actives surtout la nuit. **Les punaises de lit ne transmettent pas de maladies chez les humains.** Par contre, leurs piqûres peuvent entraîner de fortes démangeaisons ainsi que diverses manifestations dermatologiques. Des infections secondaires suite au grattage répétitif, de l'anxiété, de l'isolement social et des troubles de sommeil sont également associés à cette problématique.



On retrouve les punaises de lit et leurs œufs principalement dans la chambre à coucher, surtout le long des coutures de matelas et dans les sommiers, mais aussi, lorsque les infestations sont importantes, dans les meubles rembourrés, les coussins, la literie, les rideaux, les fissures des murs et du sol, sous les moulures, sous le papier-peint, derrière les tableaux, etc. Elles ne volent pas, ne sautent pas, mais peuvent aller d'un sac d'école à l'autre en se déplaçant lentement. Au stade adulte, elles peuvent survivre sans se nourrir jusqu'à un an.

2. SITUATION DE CAS A L'ÉCOLE

Voici les deux situations rencontrées à l'école :

- a) Punaises de lit observées sur les vêtements ou effets personnels (ex. : sac d'école, casier).
- b) Pas de punaises de lit observées, mais présence de piqûres ou signes de démangeaisons sur la peau du jeune.

Lors de ces situations, l'infirmière de l'école ou un intervenant désigné par la direction de l'école doit rencontrer le jeune en privé pour évaluer la situation (voir l'arbre décisionnel à l'Annexe 1).

Rencontre avec le jeune

- a) Vérifier la présence de piqûres ou de lésions de grattage sur la peau : le plus souvent observées sur les bras, mais aussi sur toutes les parties du corps exposées durant le sommeil. Lorsqu'il y a grattage, des rougeurs ou de l'infection peuvent s'ensuivre. Seules, ces lésions ne permettent pas de poser un diagnostic, car elles sont semblables à d'autres problèmes de peau (piqûres de moustique, eczéma, etc.).
- b) Si possible, questionner le jeune sur la présence de punaises de lit à la maison. Une liste d'indices pouvant confirmer la présence de punaises de lit au domicile du jeune est présentée à l'Annexe 2. À noter, les punaises de lit pourraient avoir été contractées ailleurs qu'à la maison.

3. DISCRÉTION ET EXPLICATION DE LA PROBLÉMATIQUE

La direction de l'école devrait être discrète concernant le jeune. Il faut à tout prix éviter que le jeune se fasse ridiculiser ou exclure du groupe. **Le jeune ne doit pas être retourné à la maison!** L'extermination complète à la maison peut prendre plusieurs semaines. En attendant, les mesures pour prévenir la propagation à l'école et au domicile seront généralement suffisantes (voir les sections 4 et 5).

Un responsable désigné par l'école doit rencontrer le jeune en privé afin de lui expliquer la problématique des punaises de lit, les mesures à prendre et s'assurer qu'il est exempt de punaises de lit le matin, avant le début des classes. L'intervenant doit insister sur le fait que sa famille et lui ne sont pas responsables de ce problème. Il est souvent impossible de déterminer la provenance des punaises de lit. Les punaises de lit peuvent se déplacer d'un logement à l'autre et le logement où il y en a le plus n'est pas nécessairement celui où l'infestation a débuté. Le responsable doit également communiquer avec les parents du jeune.

Communication téléphonique avec les parents

Selon la situation, les informations suivantes pourraient être communiquées aux parents aux prises avec une infestation de punaises de lit :

- ✓ Résumer la situation à l'école concernant leur enfant.
- ✓ Informer sur les punaises de lit en général
 - lien internet de la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/Environnement/punaisedelit/>
 - dépliant « *Épinglons la punaise* »
 - lien internet de la ville de Toronto (informations données en plusieurs langues) : http://www.toronto.ca/health/bedbugs/bedbugs_factsheet.htm
- ✓ S'enquérir de la situation à la maison.
- ✓ Demander s'ils sont propriétaires ou locataires.
- ✓ Demander aux parents d'initier les mesures de réduction de propagation à domicile (référence, section 6) et leur faire part des mesures qui pourraient être appliquées à l'école (référence, section 4).
- ✓ Demander aux parents la permission de faire un suivi téléphonique futur, étant donné la difficulté à gérer ce problème et afin de savoir quand diminuer ou cesser les mesures préventives mises en place à l'école pour leur enfant.

4. RÉDUCTION DE LA PROPAGATION À L'ÉCOLE

L'extermination à l'école est **rarement nécessaire**, car les punaises de lit ne s'y nourrissent et ne s'y reproduisent peu ou pas du tout. **Elles sont en transit.**

- ✓ Dès son arrivée à l'école, le jeune peut être accueilli dans une **pièce désignée** par une personne qualifiée qui expliquera les recommandations au jeune. Ensemble, ils s'assureront que le jeune, ses vêtements, son matériel et autres effets personnels soient exempts de punaises de lit.
- ✓ Au besoin, on peut suggérer que les consignes d'entretien ménager de l'école soient bonifiées, c'est-à-dire nettoyer à fond et passer l'aspirateur dans le casier du jeune et les casiers adjacents afin d'éviter la propagation. Ce nettoyage peut-être fait avant ou après les heures de classe afin de garder l'anonymat du jeune.
- ✓ S'il y a des effets personnels à risque de contenir encore des punaises de lit après l'inspection (manteau, article de sport, etc.), les déposer dans un grand sac de plastique de couleur pâle et bien le refermer. Ceci, afin d'éviter que les punaises de lit sortent du sac et se dispersent dans l'école. Quand le jeune quitte l'école, lui remettre ses effets personnels, fermer le sac après que celui-ci soit vidé, et en disposer dehors dans une poubelle fermée.

Ces mesures pourraient cesser complètement un mois après la dernière visite de l'exterminateur, si aucune nouvelle lésion n'est apparue chez le jeune.

5. EXTERMINATION

Faire exterminer les punaises de lit au domicile

- ✓ Si les parents sont **propriétaires**, ils ont la responsabilité de demander à un exterminateur certifié de venir procéder à l'extermination. Le propriétaire doit assumer le coût de la facture.

- ✓ Les méthodes efficaces d'extermination sont présentées dans un guide à l'intention des propriétaires qui a été produit conjointement par la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal et la Ville de Montréal. Ce guide est accessible à l'adresse Internet : www.santepub-mtl.qc.ca/Environnement/punaisedelit/pdf/Guide_Punaisesdelit_FR.pdf ou à l'adresse : www.santepub-mtl.qc.ca/Environnement/punaisedelit/pdf/Guide_Punaisesdelit_ANG.pdf pour la version anglaise.
- ✓ Si les parents sont **locataires**, ils doivent aviser le propriétaire de la situation le plus rapidement possible (idéalement par lettre recommandée). Le propriétaire doit alors contacter un exterminateur et en défrayer les coûts. Le propriétaire est responsable de s'assurer de l'extermination des punaises de lit dans tout son immeuble (donner accès à tous les appartements, lieux communs, sous-sol, grenier, etc.).
- ✓ Si le propriétaire ne veut pas collaborer, les parents doivent contacter un inspecteur municipal. Le numéro de téléphone est le 311 pour la Ville de Montréal. Cette mesure s'applique à toutes les municipalités ou villes dotées d'un règlement sur la salubrité et/ou les nuisances. Si un service d'inspection n'est pas disponible, les locataires peuvent contacter la Régie du logement du Québec. Les locataires peuvent en tout temps demander l'aide d'un organisme communautaire dédié au logement, tel que le comité logement de leur région (voir le site <http://www.rclalq.qc.ca> pour le nom et les coordonnées de votre comité de logement local).

6. RÉDUCTION DE LA PROPAGATION AU DOMICILE

Afin de réduire les risques de propagation, voici ce que les parents peuvent faire :

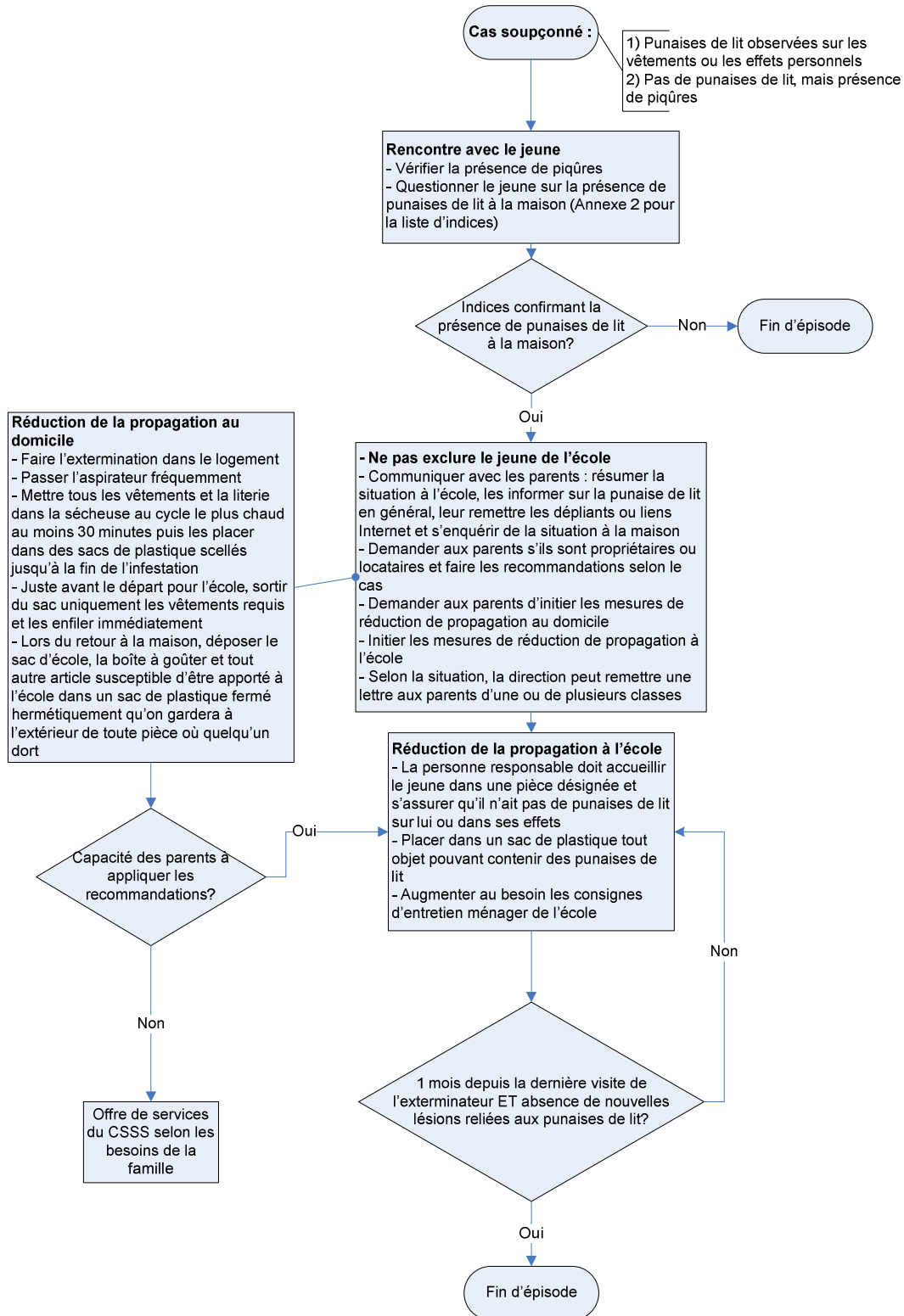
- ✓ Passer l'aspirateur fréquemment peut réduire le nombre de punaises de lit. Le sac de l'aspirateur doit être jeté dans un sac de plastique bien scellé afin d'éviter la propagation. Les aspirateurs avec sac unique devront être nettoyés selon le guide du fabricant.
- ✓ En attendant la fin de l'infestation, laver le linge (incluant la literie) à l'eau chaude savonneuse (minimum de 30 minutes) ou mettre dans la sècheuse à haute température (minimum de 30 minutes). Mettre tous les vêtements propres et exempts de punaises de lit dans un grand sac de plastique bien fermé qui sera déposé à l'extérieur de toute pièce où quelqu'un dort. Chaque jour, ne sortir du sac que les vêtements requis, au fur et à mesure, juste avant le départ pour l'école. Cela réduit les risques d'apporter des punaises de lit à l'école.
- ✓ Pour tous les enfants de la famille, lors du retour à la maison, le sac d'école, son contenu, la boîte à goûter, et tout autre article susceptible d'être apporté à l'école le lendemain devront être déposés dans un sac de plastique, bien fermé, qu'on gardera à l'extérieur de toute pièce où quelqu'un dort.
- ✓ Porter une attention particulière au sac d'école. Selon la situation, il pourra être préférable de demander au jeune de ne pas utiliser un sac à dos ou autre sac à pochettes, mais d'utiliser plutôt un sac de plastique ou un porte-document ouvert, offrant aux punaises de lit moins d'endroits où se cacher.
- ✓ Si la personne désignée détermine que les parents sont incapables de mettre en œuvre ces mesures, une demande de service peut être acheminée au CSSS selon les besoins de la famille.

7. COMMUNIQUÉ AUX PARENTS DE LA CLASSE

Selon la situation, la direction peut envoyer une lettre aux parents d'une ou de plusieurs classes. Un exemple de lettre est disponible à l'Annexe 3.

ANNEXE I

Arbre décisionnel pour la gestion de cas de punaises de lit en milieu scolaire



ANNEXE II

Indices pouvant confirmer la présence de punaises de lit au domicile

Lorsqu'il y a un doute sur la présence possible de punaises de lit, les indices suivants peuvent être utilisés pour la confirmer.

Indices dermatologiques :

- ✓ La personne se plaint d'être piquée et de souffrir de démangeaisons.
- ✓ Morphologie des lésions : les piqûres sont semblables à des piqûres de moustique, parfois avec des points centraux, souvent alignées et/ou regroupées.
- ✓ Endroit des lésions : les zones les plus fréquemment piquées sont celles qui sont exposées pendant le sommeil (bras, épaules, jambes, etc.). Le visage est plus rarement piqué.
- ✓ Moment d'apparition des nouvelles lésions : surtout le matin, au réveil, chez la majorité des gens, car les punaises de lit piquent la nuit. Les démangeaisons sont généralement plus intenses dans la matinée, et diminuent en cours de journée.

Si la personne n'est pas piquée de nouveau, les lésions devraient disparaître au bout de deux semaines. Les gens peuvent réagir de façon différente aux piqûres. Certains ne réagissent pas du tout alors que d'autres ont des réactions allergiques sévères. Si deux personnes partagent le même lit, il est possible qu'une seule soit piquée.

Indices environnementaux :

- ✓ Observation de punaises de lit.
- ✓ Petites taches de sang sur les draps, oreillers ou matelas sans autre explication plausible.
- ✓ Peaux de mue (exuvies), excréments, coquilles d'œufs principalement dans la chambre à coucher, surtout le long des coutures de matelas et dans les sommiers. Si l'infestation est importante, on peut également en retrouver partout où les punaises de lit peuvent se cacher (dans les meubles rembourrés, les coussins, la literie, les rideaux, les fissures des murs et du sol, le mobilier, les vêtements, sous les moulures, sous le papier-peint qui décolle, derrière les tableaux, derrière les plinthes et les plaques électriques, dans les papiers, les livres, les téléphones, les radios, les sacs à dos ou à main, les valises, les fauteuils roulants, etc.).
- ✓ Le logement se trouve dans un bâtiment où une infestation de punaises de lit a été identifiée.

ANNEXE III

Insérer le logo et/ou le nom de l'école

**Modèle d'une lettre
destinée aux parents**

Date

SERVICE DE SANTÉ SCOLAIRE

COMMUNIQUÉ AU SUJET DES PUNAISES DE LIT

Cher parent ou tuteur,

Il y a, dans le groupe de votre enfant, des personnes aux prises avec des punaises de lit à leur domicile. Les punaises de lit sont des insectes bruns de forme ovale et aplatie, sans ailes, d'une longueur de 4 à 7 mm et visibles à l'œil nu. Elles se nourrissent du sang des humains et sont actives surtout la nuit. Une multiplication des punaises de lit à l'école est donc peu probable. **Les punaises de lit ne transmettent pas de maladies aux humains.** Les piqûres peuvent causer des démangeaisons, comme une piqûre de moustique.

Il est difficile de savoir d'où proviennent les punaises de lit, puisqu'elles peuvent se retrouver en de nombreux endroits. À la maison, on les aperçoit surtout dans les chambres à coucher où on peut voir des traces de sang séché sur les draps et la literie.

Si vous remarquez des piqûres, souvent en ligne ou regroupées, sur les zones exposées du corps durant la nuit ou si vous repérez des punaises de lit chez vous, vous devez contacter un exterminateur qualifié pour procéder à l'extermination ou, si vous êtes locataire, vous devez informer rapidement votre propriétaire pour qu'il le fasse. Veuillez également aviser la direction de l'école ou l'infirmière scolaire, le plus vite possible.

Si vous éprouvez des craintes pour vous ou votre enfant, appelez Info-Santé au 811, ou parlez avec l'infirmière de l'école ou votre médecin.

Veuillez recevoir, cher parent ou tuteur, nos salutations distinguées.

Infirmière de l'école

Directeur

N.B. Pour toute question au sujet des punaises de lit, veuillez vous rendre sur le site Internet suivant : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/Environnement/punaisedelit/>